

## CHS/CT DU VENDREDI 17/01/2020

Le CHSCT s'est réuni le 17/01/2020 pour la première séance de l'année 2020.

Divers points étaient à l'ordre du jour.

– Le PV du CHSCT du 25/11/2019 a été adopté.

– **Examen de la fiche d'impact concernant la fusion des SPFE Rodez (1 et 2) et de Millau :**

L'administration nous a présenté cette restructuration comme une simplification juridique et comptable...

Les quatre agents concernés sur Millau ont décidé de ne pas suivre la mission. Deux agents continueront néanmoins à travailler pour le SPFE de Rodez à distance, les deux autres ont choisi de changer de métier sur Millau.

Il est à noter que le travail à distance pourra être remis en cause tous les ans.

L'installation des 5 postes de travail transféré sur Rodez se fera sur un plateau de 20 agents au total, répartis sur 170 m<sup>2</sup>, ce qui représente moins de 9 m<sup>2</sup> par agent, loin des préconisations de 12 m<sup>2</sup>.

Les agents seront installés sur des bureaux droits « correctement orientés ».

Des aménagements pour le confort des agents seront éventuellement effectués après installation.

En d'autres termes, priorité à la fusion, on verra après pour le confort des agents.

*L'ensemble des représentants des personnels ont émis un avis défavorable à cette fusion.*

– **Recensement de l'impact du nouveau réseau de proximité (NRP) sur l'affectation des agents.**

Les chiffres nous ont été donnés à partir du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et d'un « sondage » effectué auprès des agents concernés courant juillet 2019.

82 emplois sur 391 au TAGERFIP, soit 21 % des agents seront impactés immédiatement.

Des agents n'auront d'autre alternative que de s'éloigner de leur domicile, jusqu'à parfois plus de 30 kilomètres.

Il est à rappeler que les agents qui ne suivront pas la mission seront de facto ALD sur le département (donc à la merci du Directeur). L'administration espère faire passer la pilule à l'aide du télétravail et du travail à distance.

Une réunion pour tous les agents est prévue les 2 et 3 avril 2020 concernant les règles de mutation locales.

– **Trésorerie de Montbazens :**

Le CHSCT a été sollicité par les agents de la Trésorerie de Montbazens concernant la présence d'amiante dans le bâtiment. Le dernier diagnostic date de 2006. La Direction a sollicité la commune, propriétaire des locaux pour obtenir un dossier technique amiante (DTA) récent.

– **Point d'étape sur l'opération radon :**

Après un volte-face de l'entreprise chargée des détecteurs, seules les études sur les sites du 8 mai, de la DDFiP et de la trésorerie d'Argence seront menées à leur terme.

– **Proposition de dépenses :**

Hormis les dépenses courantes demandées sur le registre ou par le médecin de prévention, une formation ergonomique va être financée pour les agents du SPFE de Rodez fusionné...

Un psychologue du travail va intervenir les 23 et 24 janvier sur un site en grande difficulté. Une restitution par le psychologue nous sera effectuée à la demande des membres du CHSCT, lors d'une prochaine séance.

– **Fiches de signalement :**

2 fiches de signalement nous ont été présentées.

– **Questions diverses :**

Un problème de chauffage sur le SIP de Decazeville a été évoqué.

Nous rappelons que le registre hygiène et sécurité dématérialisé est accessible dans Ulysse 12, rubrique : les agents/conditions de vie au travail/CHSCT/registre. **N'hésitez pas à l'utiliser !**

Les représentants **Solidaires Finances Publiques** au CHS CT de l'Aveyron :

**Béatrice BOITEL, Hélène DENOIT-FREY, Michèle LAURE, Ludovic DELCLOS, Christophe MOIGNOUX, François HEMONET (secrétaire)**